



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
des installations classées  
pour la protection de  
l'environnement

# Annexe I : Demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installations classées pour la protection de l'environnement

N°15679\*04

Articles L. 512-7 et suivants du code de l'environnement

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

## 1. Intitulé du projet

Augmentation des effectifs vaches laitières

## 2. Identification du demandeur (remplir le 2.1.a pour un particulier, remplir le 2.1.b pour une société)

### 2.1.a Personne physique (vous êtes un particulier) :

Madame  Monsieur 

Nom, prénom

### 2.1.b Personne morale (vous représentez une société civile ou commerciale ou une collectivité territoriale) :

Dénomination ou raison sociale

GAEC Lebrun

N° SIRET

51063562600011

Forme juridique

GAEC

Qualité du signataire

Gérant

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L. 311-5 du code des relations entre le public et l'administration :

Dans l'hypothèse où ces données seraient mises en ligne, je souhaite, en tant que personne physique, qu'elles soient anonymisées :

### 2.2 Coordonnées (adresse du domicile ou du siège social)

N° de téléphone

02 33 59 08 61

Adresse électronique

gacclebrun@hotmail.com

N° voie

3

Type de voie

impasse

Nom de voie

du Bois

Lieu-dit ou BP

Code postal

50640

Commune

LE TEILLEUL

Si le demandeur réside à l'étranger

Pays

Province/Région

### 2.3 Personne habilitée à fournir les renseignements demandés sur la présente demande

Cochez la case si le demandeur n'est pas représenté Madame  Monsieur 

Nom, prénom

CHRETIEN Aurélie

Société

AquaSol

Service

Fonction

chargée d'étude

#### Adresse

N° voie

48

Type de voie

rue

Nom de voie

Bray

Lieu-dit ou BP

Code postal

35510

Commune

CESSON SEVIGNE

N° de téléphone

0299831521

Adresse électronique

a.chretien@aqua-sol.fr

## 3. Informations générales sur l'installation projetée

### 3.1 Adresse de l'installation

N° voie

3

Type de voie

impasse

Nom de la voie

du Bois

Lieu-dit ou BP

Code postal

50640

Commune

LE TEILLEUL

### 3.2 Emplacement de l'installation

L'installation est-elle implantée sur le territoire de plusieurs départements ?

Oui  Non

Si oui veuillez préciser les numéros des départements concernés :	
L'installation est-elle implantée sur le territoire de plusieurs communes ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui veuillez préciser le nom et le code postal de chaque commune concernée :	50640 LE TEILLEUL, 50140 MORTAIN BOCAGE

## 4. Informations sur le projet

### 4.1 Description

Description de votre projet, incluant ses caractéristiques physiques y compris les éventuels travaux de démolition et de construction

Nous soussignés, M. LEBRUN Patrice, Mme LEBRUN Florence, M. LEBRUN Alexandre, M. LEBRUN Guillaume, associés du GAEC LEBRUN, sollicitons l'enregistrement de notre site « Le Bois de Husson », commune de LE TEILLEUL, pour l'élevage de 190 vaches laitières et la suite. Le GAEC Lebrun bénéficie du récépissé de déclaration n°16-2008/0103-IC, daté du 26 janvier 2016 et obtenu pour 150 vaches laitières sur le site de « Le Bois de Husson » et pour 200 bovins à l'engrais sur le site de « la Besnardière ». Une télédéclaration a été effectuée en 2022 pour 150 bovins à l'engrais sur le site de « la Besnardière ».

Les effectifs seront répartis sur 2 sites d'élevage ; seul le site de « le Bois de Husson » accueillera les vaches laitières. L'autre site, « la Besnardière », accueillera une partie des génisses et bovins à l'engrais. Ces sites seront ainsi soumis au régime de l'enregistrement selon la rubrique 2101-2b et au régime de la déclaration selon la rubrique 2101-1c de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Ce projet a lieu suite à l'installation d'Alexandre en tant que Jeune Agriculteur en 2016, et suite à l'installation de son frère Guillaume début 2022.

Aucune construction n'accompagne la demande. Aucune demande de permis de construire n'est donc présentée. Trois robots de traite sont en place sur le site du Bois de Husson.

Sur le site du Bois de Husson, aucun tiers n'est situé à moins de 100 m des stabulations existantes accueillant les vaches et les génisses.

Sur le site de la Besnardière, aucun tiers ne se situe à moins de 100 m des bâtiments existants.

Aucun cours d'eau, plan d'eau ou prise d'eau ne se situent à moins de 35 m des bâtiments et annexes d'élevage existants.

La valorisation des effluents après projet restera inchangée : l'intégralité des effluents sera épandue sur les terres en propre. Ce dossier s'accompagne de la mise à jour du plan d'épandage. La SAU du plan d'épandage est de 209.56 ha et la SPE est de 170. ha, répartis sur 3 communes sur les départements de la Manche :

- LE TEILLEUL
- MORTAIN BOCAGE
- SAINT CYR DU BAILLEUL

## 4.3 Activité

Précisez la nature et le volume des activités ainsi que la ou les rubrique(s) de la nomenclature des installations classées dont la ou les installations projetées relèvent :

Numéro de rubrique	Désignation de la rubrique (intitulé simplifié) avec seuil	Identification des installations exprimées avec les unités des critères de classement	Régime
2101-2b	Bovins (activité d'élevage, transit, vente, etc. de) : 2. Elevage de vaches laitières	b) De 151 à 400 vaches : 190 vaches laitières	E
2101-1c	Bovins (activité d'élevage, transit, vente, etc. de) : 1. Elevage de (...) bovins à l'engraissement	c) De 50 à 400 animaux : 150 bovins à l'engraissement	D

#### 4.4 Installations, ouvrages, travaux, activités (IOTA) :

Votre projet est-il soumis à une ou plusieurs rubrique(s) relevant de la réglementation IOTA ? Oui  Non

Si oui :

- la connexité de ces IOTA les rend-elle nécessaires à l'installation classée ? Oui  Non

- la proximité de ces IOTA avec l'installation classée est-elle de nature à en modifier notablement les dangers ou inconvénients ?  
Oui  Non

- indiquez la (ou les) rubrique(s) concernée(s) :

Numéro de rubrique	Désignation de la rubrique (intitulé simplifié) avec seuil	Identification des installations, ouvrages, travaux, activités (IOTA)	Régime
1.1.1.0	Sondage, forage (...), non destiné à un usage domestique, en vue d'effectuer un prélèvement permanent dans les eaux souterraines	Présence d'un puits sur le site principal et de deux ouvrages sur le site secondaire	D
2.1.5.0	Rejet d'eaux pluviales (...) la surface totale du projet (...) étant :	2° Supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha : surface de 2 ha sur le site principal le Bois de Husson ; 1 ha sur le site de la Besnardière	D

#### 5. Respect des prescriptions générales

5.1 Veuillez joindre un document permettant de justifier que votre installation fonctionnera en conformité avec les prescriptions générales édictées par arrêté ministériel, sous réserve des aménagements demandés au point 5.2. Ce document devra également permettre de justifier que votre installation soumise à déclaration connexe à votre activité principale fonctionnera en conformité avec les prescriptions générales édictées par arrêté ministériel.

*Attention, la justification de la conformité à l'arrêté ministériel de prescriptions générales peut exiger la production de pièces annexes (exemple : plan d'épandage).*

*Vous pouvez indiquer ces pièces dans le tableau à votre disposition en toute fin du présent formulaire, après le récapitulatif des pièces obligatoires.*

5.2 Souhaitez-vous demander des aménagements aux prescriptions générales mentionnées ci-dessus ? Oui  Non

*Si oui, veuillez fournir un document indiquant la nature, l'importance et la justification des aménagements demandés.*

**Le service instructeur sera attentif à l'ampleur des demandes d'aménagements et aux justifications apportées.**

#### 6. Sensibilité environnementale en fonction de la localisation de votre projet

Ces informations sont demandées en application de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement. Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/information-environnementale#e2>

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Si oui, lequel ou laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites d'élevage ne sont pas inclus dans une ZNIEFF. Aucun îlot présenté au plan d'épandage n'est concerné.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sites d'élevage ne sont pas concernés. Quelques îlots du plan d'épandage sont inclus dans le PNR de Normandie-Maine.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondiale ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ? <i>[Site répertorié dans l'inventaire BASOL]</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ? <i>[R.211-71 du code de l'environnement]</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Si oui, lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone Natura 2000 la plus proche à plus de 3 km des sites d'élevage et des parcelles
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 7. Effets notables que le projet, y compris les éventuels travaux de démolition, est susceptible d'avoir sur l'environnement et la santé humaine

Ces informations sont demandées en application de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement.

7.1 Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC <sup>1</sup>	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements en eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alimentation en eau du site d'élevage par un puits de surface. Consommation annuelle du site du Bois de Husson estimée à 9700 m <sup>3</sup> /an. Alimentation en eau du site la Besnardière par un forage : consommation estimée à 1600 m <sup>3</sup> /an.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de travaux envisagés dans le cadre du projet
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y a aucune modification de l'hydraulique, de l'hydrodynamique, de la qualité physico-chimique pouvant entraîner la disparition d'espèces ou d'habitats, aussi bien à proximité immédiate de la zone d'étude, qu'en aval, et notamment dans les différentes zones naturelles recensées ou non.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après l'article R414-19-29° du Code de l'Environnement, le projet du GAEC Lebrun n'étant pas situé dans la zone Natura 2000 étudiée, il ne fait pas l'objet d'une évaluation des incidences sur ce site classé Natura 2000.

<sup>1</sup>

Non concerné

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 6 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Localisation du projet en Zone Agricole d'après le RNU. Le projet ne consomme donc pas d'espace agricole.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Local phytosanitaire fermé à clef ; cuves à fioul équipées d'un système de rétention. Installations électriques vérifiées conformément à la réglementation ; réserves incendies de 120 m3 minimum. Pas de PPRt.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques : Inondation ; Mouvement de terrain ; Séisme Zone de sismicité : 2. Pas de PPRn.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?  Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les règles d'hygiène sont mises en place sur l'installation. Des mesures générales seront appliquées ainsi que des mesures spécifiques de prévention. Des registres entrée sortie sont renseignés, les ouvrages de stockage sont étanches. Les installations électriques seront entretenues et vérifiées.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Livraison d'aliment, de fioul, camions de départ des animaux, laiterie...
	Est-il source de bruit ?  Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les niveaux sonores produits par l'installation sont conformes à l'arrêté du 20 août 1985, relatif aux bruits aériens émis dans l'environnement et les installations classées pour l'environnement. Les engins de transport et de manutention utilisés répondront aux exigences de la réglementation en vigueur. L'emploi des sirènes, alarmes, avertisseurs sera réservé à la prévention et au signalement d'incidents graves ou d'accidents.
	Engendre-t-il des odeurs ?  Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les bâtiments sont correctement ventilés. Les aires de stationnement et voies de circulation seront nettoyées. L'optimisation des bâtiments et la gestion de l'épandage sont autant de mesures permettant de limiter l'impact olfactif de l'exploitation sur son environnement.
	Engendre-t-il des vibrations ?  Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'installation n'est pas concernée par les vibrations. Le passage de camions sur le site d'élevage entraînera cependant des vibrations.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses?  Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'installation n'est pas concernée par les émissions lumineuses.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre la production de divers gaz (NH3, poussières, NOx)..
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de lavage des robots de traite et des abords de l'installation représentent des rejets liquides, de même que les jus de silos d'herbe. Les eaux usées seront cependant collectées et envoyées vers la fosse pour être épandues.
	Engendre-t-il des d'effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production de fumier et de lisier de bovin, épandus sur les terres en propre
<b>Déchets</b>	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation sera à l'origine de différents déchets, notamment : déchets banals (papier, carton, verre), matériel de soin, quelques bidons plastique et cadavres animaux.
<b>Patrimoine/ Cadre de vie/ Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

### 7.2 Cumul avec d'autres activités

Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Présence de quelques exploitations voisines dans un rayon de 1 km. Les effets cumulés porteront principalement sur le trafic routier et les émissions gazeuses. Le GAEC Lebrun est autonome en plan d'épandage et n'importe pas d'autres effluents. Les apports respecteront les besoins des cultures et les plans et programmes en place (PAN et PAR Directive Nitrates). Les effets cumulés de ce poste seront réduits.

### 7.3 Incidence transfrontalière

Les incidences de l'installation, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :



#### 7.4 Mesures d'évitement et de réduction

Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les probables effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Dans le cadre du projet, le GAFC a cherché à appréhender de manière globale et à proposer une approche intégrée des différents impacts environnementaux de l'exploitation (sur l'eau, l'air, l'énergie...). Les mesures de prévention retenues sont basées sur des techniques qui permettent de satisfaire au mieux les critères de développement durable. Les techniques présentées ont été appréciées au regard des caractéristiques de l'installation et notamment de sa situation économique, de son implantation géographique et des conditions environnementales locales.

#### 8. Usage futur

Pour les sites nouveaux, veuillez indiquer votre proposition sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis du propriétaire le cas échéant, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme [5° de l'article R. 512-46-4 du code de l'environnement].

#### 9. Commentaires libres

#### 10. Engagement du demandeur

A

Le

Signature du demandeur

LEBRUN Patrice

LEBRUN Florence

LEBRUN Alexandre

LEBRUN Guillaume